



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stratégie de réouverture des frontières à compter du 9 juin

Lutter contre l'épidémie de Covid-19

VOYAGES DEPUIS ET VERS L'ÉTRANGER

Classification des pays au 2 juin 2021 :

Pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger, il est nécessaire de s'informer au préalable sur les éventuelles restrictions appliquées par les pays de destination (en savoir plus sur www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs).

Il est fortement recommandé de ne pas voyager vers les « pays rouges ».

A compter du 9 juin, les flux de voyageurs entre la France et les pays étrangers seront rouverts selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs.

Une classification des pays a été définie sur la base des indicateurs sanitaires. Les listes des pays sont susceptibles d'être adaptées selon les évolutions de leur situation épidémique (listes à retrouver sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus).

- **Pays « verts »** : pas de circulation active du virus, pas de variants préoccupants recensés.

Espace européen, Australie, Corée du Sud, Israël, Japon, Liban, Nouvelle-Zélande, Singapour .

- **Pays « orange »** : circulation active du virus dans des proportions maîtrisées, sans diffusion de variants préoccupants.

Tous les pays, hors pays « verts » et « rouges ».

- **Pays « rouges »** : circulation active du virus, présence de variants préoccupants.

Afrique du Sud, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Suriname, Turquie, Uruguay.

Les frontières de la France seront rouvertes aux voyageurs selon les modalités suivantes :

→ Les mesures de motifs impérieux et de quarantaine appliquées aux adultes vaccinés s'étendent dans les mêmes conditions aux mineurs les accompagnant, qu'ils soient vaccinés ou non.

	Preuve de vaccination (vaccins reconnus par l'EMA)	Motif impérieux	Test exigé à l'embarquement	Test exigé à l'arrivée	Mesure de quarantaine
A destination d'un pays vert	✓	∅ (sous réserve des règles du pays de destination)	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination
	Je ne suis pas vacciné	∅ (sous réserve des règles du pays de destination)	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination
En provenance d'un pays vert	✓	∅	∅	∅	∅
	Je ne suis pas vacciné	∅	Test PCR ou antigénique négatif < 72h	∅	∅
	Preuve de vaccination (vaccins reconnus par l'EMA)	Motif impérieux (voir page 5)	Test exigé à l'embarquement	Test exigé à l'arrivée	Mesure de quarantaine
A destination d'un pays orange	✓	∅ (sous réserve des règles du pays de destination)	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination
	Je ne suis pas vacciné	Liste de motifs impérieux des pays orange (sous réserve des règles du pays de destination*)	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination
En provenance d'un pays orange	✓	∅	Test PCR négatif < 72h ou antigénique négatif < 48h	∅	∅
	Je ne suis pas vacciné	Liste de motifs impérieux des pays orange	Test PCR négatif < 72h ou antigénique négatif < 48h	Test antigénique aléatoire	Auto-isolement de 7 jours
	Preuve de vaccination (vaccins reconnus par l'EMA)	Motif impérieux (voir page 6)	Test exigé à l'embarquement	Test exigé à l'arrivée	Mesure de quarantaine
A destination d'un pays rouge	✓	Liste de motifs impérieux des pays rouges (sous réserve des règles du pays de destination*)	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination
	Je ne suis pas vacciné	Liste de motifs impérieux des pays rouges (sous réserve des règles du pays de destination*)	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination	Selon les règles du pays de destination
En provenance d'un pays rouge	✓	Liste de motifs impérieux des pays rouges	Test PCR ou antigénique négatif < 48h	Test antigénique systématique	Auto-isolement de 7 jours
	Je ne suis pas vacciné	Liste de motifs impérieux des pays rouges	Test PCR ou antigénique négatif < 48h	Test antigénique systématique	Quarantaine obligatoire de 10 jours contrôlée par les forces de sécurité

* La liste dont les règles sont les plus strictes s'applique.



CLASSIFICATION FRANÇAISE DES PAYS SUR LA BASE DES INDICATEURS SANITAIRES AU 2 JUIN

COVID-19

